

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Métiers de
l'enseignement, de l'éducation et de la
formation

Université Grenoble Alpes - UGA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 11/06/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Marquet, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 23 JUILLET 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – encadrement éducatif.
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – pratique et ingénierie de la formation.
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – premier degré.
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – second degré.

PRÉSENTATION

L'Université Grenoble Alpes (UGA) a regroupé dans un ensemble sans dénomination spécifique les quatre mentions de masters *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF), portées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) - anciennement École supérieure du professorat et de l'éducation - : *Encadrement éducatif* (MEEF-EE) proposé en un seul parcours ; *Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF-PIF) décliné en quatre parcours, dont l'un se déroule à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) ; 1^{er} degré (MEEF-1D), proposé en un seul parcours qu'il est possible de suivre sur quatre sites (à Bonneville et Chambéry pour l'USMB, à Grenoble et Valence pour l'UGA) ; 2nd degré (MEEF-2D) décliné en 19 parcours dont 5 sont dédoublés sur les sites de Chambéry (USMB) et de Grenoble (UGA).

La mention MEEF-PIF se distingue des mentions MEEF-EE, MEEF-1D et MEEF-2D, de par la nature des métiers auxquels elles forment (ingénierie pédagogique, *e-learning* et recherche *versus* enseignants et cadres de l'éducation nationale), mais aussi par le fait qu'elle reflète davantage les caractéristiques des établissements que les trois autres mentions qui s'inscrivent dans un cadrage national plus marqué. Les étudiants des MEEF-EE, MEEF-1D et MEEF-2D qui échouent au concours ont la possibilité de suivre la deuxième année de master (M2), selon un parcours aménagé qui leur permet de se présenter une nouvelle fois au concours ou d'élaborer un nouveau projet professionnel.

AVIS GLOBAL

Les masters MEEF de l'UGA forment un ensemble relativement cohérent de formations, pour les futurs enseignants et personnels d'encadrement des premiers et/ou seconds degrés, de même que pour les parcours non spécifiques à l'éducation nationale. Les formations sont proposées sur différents sites, et parfois dupliqués, comme c'est assez souvent le cas, avec les sites de Chambéry et Grenoble. La cohérence d'ensemble est concrétisée par une culture académique commune entretenue par quelques mutualisations entre les mentions MEEF-1D, MEEF-2D et MEEF-EE. Ces trois mentions gagneraient toutefois à s'appuyer sur des modules de préparation au métier d'enseignant et de conseiller principal d'éducation, proposées dans les mentions de licence qui préparent à l'enseignement dans les premiers et/ou seconds degrés, ainsi qu'en licence de sciences de l'éducation. Au-delà de la présence de nombreux enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques, l'adossement à la recherche est contrasté entre les mentions. Les mentions MEEF-1D et MEEF-PIF mobilisent deux laboratoires bien identifiés (le LaRAC - Laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte - et l'équipe Metha - Méthodes et techniques pour l'apprentissage humain - du LIG - Laboratoire d'informatique de Grenoble), alors que la mention MEEF-2D affiche une certaine hétérogénéité des encadrants des mémoires de M2. Il n'est pas fait mention d'adossement à un laboratoire précis pour la mention MEEF-EE ni pour le parcours *Enseignement et surdité* du MEEF-PIF.

Les différentes mentions sont bien pilotées avec des équipes pédagogiques diversifiées comme le démontrent les modalités de contrôle des connaissances et les règles de fonctionnement des jurys. Le pilotage est, dans la plupart des formations, centré sur un conseil pédagogique qui est opérationnel, mais qui semble remplacer ou être en amont de conseils de perfectionnement de site. Toutes les mentions et tous les parcours n'offrent pas systématiquement une première année de master (M1) suivie d'une année de M2. Cela entretient le fractionnement du champ dans la mesure où certains parcours de M2 peinent à trouver leur public, comme c'est le cas pour *Didactique des sciences et numérique* (DNS), *Didactique du français et des langues* (DFL). Le devenir des étudiants n'ayant pas réussi le concours est une problématique pour l'ensemble des masters dédiés aux métiers de l'éducation nationale. On peut apprécier, à cet égard, l'existence d'un parcours spécifique, M2B, pour les masters 1D, 2D et EE. Le parcours *Enseignement et surdité* de la mention MEEF-PIF se distingue à l'intérieur du champ et de sa mention à bien des égards ; nature du public (formation continue), débouchés (diplôme d'État), établissement (USMB).

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les finalités des mentions MEEF-EE, MEEF-1D et MEEF-2D sont sans ambiguïté et consistent en la réussite aux concours de l'éducation nationale : conseiller principal d'éducation (CPE) pour le MEEF-EE, professeur des écoles (PE) pour le MEEF-1D et professeur des lycées et collèges (PLC), professeurs de l'enseignement technique (PET) et professeurs des lycées professionnels (PLP) pour le MEEF-2D. Les taux de réussite aux différents concours sont variables et l'échec à l'un de ces concours reste un point sensible que l'UGA traite de manière spécifique pour chaque mention. Pour le master MEEF-1D, le taux de réussite a évolué de façon positive pour atteindre actuellement environ 90 %, ce qui témoigne de la bonne adéquation de la formation avec les objectifs visés. Le master MEEF-2D, dont le nombre et la variété des parcours sont importants tant du

point de vue des disciplines que des filières d'enseignement (15 parcours PLC et, offerts uniquement à partir du M2, 1 parcours PET et 3 parcours PLP) affiche un taux de réussite aux CAPES, CAPET et CAPLP de l'ordre de 50 %. Si 20 % des étudiants qui ont échoué aux concours se réinscrivent en M1, il est intéressant de noter la possibilité de suivre un parcours M2B qui est aménagé sur deux ans. Cette possibilité de parcours B en M2 est aussi offerte aux étudiants de MEEF-1D, moins nombreux à être concernés et dans une moindre mesure pour les étudiants de MEEF-EE. Toujours pour les étudiants en MEEF-EE ayant échoué au concours de CPE, la poursuite en master de sciences de l'éducation est une piste à l'étude. Les finalités de la mention MEEF-PIF sont claires et complètent celle des trois autres mentions MEEF en matière d'ingénierie, de numérique et de recherche en éducation pour les trois parcours offerts à l'UGA (DSN ; *Apprentissage et enseignement* – AE ; DFL, non ouvert en 2018-2019). Elles le sont aussi pour le parcours offert à l'USMB, qui vise à préparer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) du ministère des solidarités et de la santé. Ce parcours constitue un atout dans l'offre de formation du fait de sa reconnaissance nationale.

Les quatre mentions du champ n'ont cependant pas toutes le même positionnement. Les mentions MEEF-1D et MEEF-2D et MEEF-EE demeurent classiques et sont proposées dans des configurations similaires dans d'autres régions. Le master MEEF-PIF est plus spécifique au contexte local et couvre des thématiques plus originales, offrant un positionnement national intéressant. C'est particulièrement vrai pour le parcours *Enseignement et surdité*, déjà mentionné. L'environnement recherche est variable pour l'ensemble des quatre mentions, et se matérialise par des liens avec des laboratoires d'adossesment identifiés pour MEEF-1D, et une sensibilisation à la recherche au travers de séminaires et d'UE dédiées pour MEEF-EE. Les liens avec la recherche sont à la fois, plus forts et plus contrastés pour MEEF-PIF avec son orientation recherche, à l'exception du parcours dispensé à l'USMB qui n'a pas de laboratoire d'adossesment. Le master MEEF-2D bénéficie aussi d'un environnement recherche de par l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs, mais n'en tire pas les mêmes avantages. Les liens avec le milieu socio-professionnel et en particulier l'éducation nationale sont eux aussi classiques pour les mentions MEEF-1D, MEEF-2D et MEEF-EE. Les partenaires économiques hors éducation nationale sont principalement présents dans la mention MEEF-PIF, avec des étudiants en formation continue financés par un employeur. L'ouverture à l'international est relativement restreinte, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type et ne constitue pas un défaut, compte tenu du calendrier du concours en M1 et de la mise en alternance en M2. Des stages à l'étranger sont néanmoins possibles, mais le seul partenariat entre l'Université d'Austin (USA) et l'USMB n'est plus actif au cours des dernières années.

L'organisation générale des maquettes MEEF-1D, MEEF-2D et MEEF-EE montre un bon équilibre entre unités d'enseignement disciplinaires et professionnelles. Elles présentent aussi une certaine rationalité en incluant la mutualisation de plusieurs UE transversales (en culture générale et en compétences TICE) notamment pour les mentions MEEF-1D et MEEF-2D. L'articulation entre M1 et M2 n'est pas toujours clairement exposée et certains parcours de la mention MEEF-PIF n'existent qu'à partir du M2, ce qui les fait sortir du cadre réglementaire des masters. La prise en compte des contraintes étudiantes est bien présente et est particulièrement visible pour la mention MEEF-PIF où les enseignements sont adaptés aux étudiants déjà en poste. Les étudiants en situation particulière entrent dans une organisation à l'échelle de l'établissement et non du champ : l'UGA propose des modalités adaptées à chaque cas. Peu de données quantitatives sont présentes dans les dossiers, limitant l'appréciation de ce point. La place de la professionnalisation est conforme au cadrage national, avec notamment des mises en situation professionnelle progressives pour la préparation de certaines épreuves des concours (en M1) et la titularisation (en M2). L'encadrement des stages n'est cependant pas toujours suffisamment détaillé. Le recours au numérique est assez faible dans les enseignements. Les équipes pédagogiques en sont conscientes et des dispositifs sont en cours d'élaboration, comme la mise en place récente de *moodle* pour les trois mentions 1D, 2D, EE. On observe une certaine contradiction au niveau de la mention MEEF-PIF sur ce sujet, où l'importance du numérique dans l'enseignement fait l'objet de plusieurs UE, mais son utilisation dans la mention reste faible.

Les équipes pédagogiques impliquées dans les différentes mentions et parcours sont multi-sites, diversifiées et plus ou moins étoffées, en raison du caractère pluridisciplinaire des formations. Par exemple, pour la mention MEEF-1D, l'équipe comporte des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et d'autres UFR, des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, des formateurs recrutés à mi-temps à l'INSPÉ (et exerçant à mi-temps en établissement scolaire) et des cadres de l'éducation nationale (statuts et fonctions non indiqués). La répartition entre les différents statuts n'est pas toujours suffisamment précisée dans les dossiers, pour en évaluer la pertinence. Le pilotage des formations est, la plupart du temps, réalisé par un conseil pédagogique réunissant les différents acteurs impliqués dans la formation (enseignants, extérieurs et étudiants). Ce conseil pédagogique semble être efficace et disposer d'une bonne partie des prérogatives d'un conseil de perfectionnement. Il est parfois secondé par un conseil de perfectionnement par site. Des étudiants sont présents dans les conseils de perfectionnement, excepté pour la mention MEEF-PIF. Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de constitution des jurys sont claires et suffisamment précises. Certains parcours pratiquent une sélection justifiée à l'entrée de la formation. La pertinence de cette politique pédagogique ne semble toutefois pas confortée par les effectifs et les taux de réussite. Plus généralement, la question du devenir des

étudiants qui ont échoué aux concours à l'issue du M1 reste posée, malgré l'existence du parcours M2B déjà mentionné. Des évaluations des enseignements sont organisées, mais de façon hétérogène entre les mentions et les parcours, et sans être systématiques. Les dossiers auraient gagné à être plus précis sur ce point.

Les mentions MEEF-1D, MEEF-2D bénéficient d'une forte attractivité. C'est moins le cas pour la mention MEEF-EE et la mention MEEF-PIF dont un parcours est désormais fermé. La disparité des outils de suivi et des données parfois lacunaires ne permettent pas d'apprécier l'évolution des effectifs sur plusieurs années, notamment en ce qui concerne les licences d'origine des étudiants, et entre le M1 et le M2. Les publics relèvent principalement de la formation initiale (à l'exception de la mention MEEF-PIF qui s'adresse à des candidats en formation continue, salariés hors éducation nationale et dont le taux de diplômés avoisine 96 % pour le parcours de l'USMB). Le suivi des effectifs et des diplômés n'est pas harmonisé entre les deux établissements : l'UGA dispose d'un observatoire des formations mais les données qu'il fournit ne sont pas analysées par les porteurs de mention. L'USMB collecte ses propres données qu'il est difficile de croiser avec celles de l'UGA. Les données fournies dans les dossiers restent lacunaires, notamment sur le devenir des étudiants diplômés du M2 ayant échoué au concours. La question se pose moins pour les étudiants de la mention MEEF-PIF, qui sont salariés pour la plupart. L'adossement à la recherche commenté plus haut ne se traduit que par très peu de poursuite en doctorat (10 % en 2D et 1 % en 1D). La dimension professionnelle des différents parcours n'y est sans doute pas étrangère.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le parcours *Enseignement et surdité* du master MEEF-PIF spécifique, intéressant et reconnu au niveau national.
- La richesse de l'environnement recherche.
- La souplesse de l'organisation pédagogique adaptée à des publics diversifiés.
- Les mutualisations pertinentes entre les trois mentions de préparation aux concours de l'éducation nationale.
- Des conseils pédagogiques avec des prérogatives fortes.
- Des conseils de perfectionnement dans la quasi-totalité des mentions.

Principaux points faibles :

- Peu d'alternatives pour les étudiants qui échouent aux concours de l'éducation nationale.
- L'absence de continuum entre les licences et les masters.
- Les parcours DSN et AE du master MEEF-PIF ne comportent qu'un M2.
- Un adossement à la recherche trop contrasté entre les mentions.
- La persistance de différences entre l'UGA et l'USMB lorsque les formations sont dupliquées (recrutement, suivi des diplômés).
- L'évaluation des enseignements non systématique.
- Un usage du numérique à vocation pédagogique trop timide.

Recommandations :

La mise en place d'un *continuum* de formation aux métiers de l'enseignement dès la licence (préprofessionnalisation) pourrait permettre un meilleur accompagnement des étudiants vers les métiers du professorat et de l'éducation.

Les modalités de sélection des étudiants en M1 mériteraient d'être analysées au sein des instances de pilotage, afin de faire progresser les taux de réussite et d'améliorer l'insertion professionnelle et d'homogénéiser les pratiques entre les deux universités. Des évaluations des enseignements systématiques et harmonisées pourraient constituer une base intéressante à cette analyse.

Le travail sur les passerelles d'orientation à l'issue du M1 gagnerait à être approfondi pour améliorer la situation des étudiants ayant échoué aux concours et qui souhaitent se réorienter. Des passerelles plus nombreuses entre les mentions MEEF et d'autres mentions de l'offre de formation des établissements permettraient d'envisager, entre autres, un projet professionnel en dehors du champ de l'éducation nationale (formation d'adultes, ingénierie pédagogique, collectivités territoriales, associations, ...).

La création d'un observatoire impliquant les présidences des deux universités, le rectorat, la direction de l'INSPE, ainsi que l'élaboration d'une convention formalisant les engagements de chaque partenaire pourraient constituer des pistes à explorer pour assurer un traitement égalitaire des étudiants sur tous les sites des deux universités. Il serait intéressant de pouvoir avoir des enquêtes sur les résultats des concours et une coordination entre l'UGA et l'USBM des enquêtes sur le devenir des étudiants pour les formations dispensées par les deux universités.

L'environnement recherche est de qualité et il serait souhaitable que l'ensemble des parcours puissent s'y adosser de façon équilibrée.

L'internationalisation de l'ensemble des formations du champ est assez limitée, en raison de leur spécificité (concours, alternance, formation continue ...). Les stages hors éducation nationale offrent des possibilités de mobilité qui ont disparu et qui nécessiteraient d'être relancées, à l'échelle européenne d'abord, et dans des pays plus lointains ensuite.

Compte tenu du point d'attention indiqué plus bas, l'appartenance du parcours *Enseignement et surdité* à la mention MEEF-PIF mériterait d'être examinée par les instances de pilotage.

POINTS D'ATTENTION

Trois des parcours de la mention MEEF-PIF ne sont offerts qu'en M2 (DSN, AE et DFL). Leur maintien en M2 « suspendus » n'est pas conforme au cadre national des masters, qui comprend deux années. Le M1 est donc à construire.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention encadrement éducatif* (MEEF EE) est constitué d'un seul parcours, celui de conseiller principal d'éducation (CPE) et est délivré par l'université Grenoble Alpes (UGA). La durée de formation est de deux ans, avec une première année (M1 MEEF EE) principalement axée sur la préparation aux épreuves écrites et orales du concours, la seconde (M2 MEEF EE) étant plus professionnalisante puisqu'elle donne lieu à un stage long que les lauréats du concours effectuent en alternance en qualité de fonctionnaire stagiaire. Elle se déroule sur le campus de Saint-Martin d'Hères et sur le site de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Grenoble qui organise cette formation.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs assignés à la formation se déploient en lien étroit avec le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation, en tenant compte également des compétences spécifiques aux CPE (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013). Le caractère professionnel de la formation est clairement affirmé. Sa finalité dite « unique » repose sur la réussite au concours afin d'exercer le métier de CPE.</p> <p>On s'interroge néanmoins sur la prise en compte et l'accompagnement dans la formation des étudiants ayant échoué au concours en première année de master (M1) (ils sont majoritaires), sur les conditions qui leurs sont offertes pour le représenter et, plus globalement, sur leur devenir. Se pose la question de l'ouverture de la formation d'un niveau de cadre de l'éducation à un public qui ne passe pas le concours et se destine à des métiers de l'encadrement éducatif en dehors de l'éducation nationale, dans un contexte de baisse des effectifs d'inscrits en M1 et par suite en deuxième année de master (M2). À cet égard, la possibilité de passage des étudiants du M1 MEEF EE - CPE vers un M2 de <i>Sciences l'éducation</i> est intéressant, bien que le nombre d'étudiants potentiellement concernés ne soit pas mentionné. On notera un manque de précision sur le parcours M2B (étudiants non lauréats du concours ou qui souhaitent s'orienter vers d'autres métiers à l'issue de leur première année de master), alors qu'il est présenté dans la maquette en annexe, et son articulation avec le M2B des autres mentions ainsi que l'articulation de cette offre de formation au projet d'un Master des <i>Sciences de l'éducation</i>.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master MEEF EE - CPE s'inscrit pleinement dans l'offre de formation de l'INSPE et dans une logique de continuité avec le cursus de licence de <i>Sciences de l'éducation</i> à l'UGA. Il y a par conséquent des enseignements de « culture commune » mutualisés avec les autres formations dans les métiers de l'enseignement et sur un même site, y compris en M2 dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) « Démarche</p>

projet ». L'UE recherche s'inscrit dans cette même logique.

Compte tenu de son caractère très spécifique, la formation a relativement peu de liens avec les partenaires socio-économiques autre que l'éducation nationale ou au niveau international, mais on peut souligner que des « actions », dont les détails ne sont pas donnés, sont proposées en relation avec des associations et partenaires dans le champ des arts et de la culture, ou des activités physiques et sportives.

Organisation pédagogique

La maquette de formation est en conformité avec le cahier des charges commun aux mentions des masters MEEF mais le dossier ne précise pas la manière dont elle se décline plus spécifiquement dans ses volumes d'heures et ses contenus.

La mise en situation professionnelle occupe une place importante par la durée en M1, tandis que l'alternance est variable en M2 suivant la réussite ou non au concours. Cette expérience sert d'appui à la réalisation du dossier, notamment pour la première épreuve d'admission au concours.

L'articulation avec la recherche est particulièrement affirmée et donne lieu, à une réflexion importante sur son intérêt et sa mise en œuvre dans la formation des étudiants. On regrette que les laboratoires d'adossment ne soient pas listés.

De même, la méthodologie de travail (individuel ou en groupe, en présentiel ou à distance...) et les thématiques des étudiants ne sont pas explicitées, notamment sous l'angle du lien avec les terrains de stage.

On peut souligner l'intérêt de doter les étudiants de compétences transversales (analyse statistiques, recherche documentaire...) dans une logique de « professionnels-apprenants ». La quantification précise de ses éléments auraient permis de mesurer l'importance qui leur est accordée.

L'usage du numérique répond au cadrage commun de formation des MEEF placé en M2. En l'absence d'élément sur le M1, on ne peut que s'interroger sur l'usage pédagogique du numérique en première année de master. Pour autant, la mise en place de la plateforme Moodle à l'usage des étudiants et de tout intervenant offre, à présent, des potentialités en termes d'accompagnement des étudiants à distance au regard des fortes disparités géographiques.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'intervenants de statuts et de compétences variés. Il aurait été souhaitable de faire figurer la répartition des heures d'enseignements et les thèmes principaux abordés en formation. Les liens avec les institutions partenaires sont clairement établis et les échanges réguliers.

Outre l'apport d'informations par les étudiants délégués élus, des évaluations de la formation sont faites par ses bénéficiaires (questionnaires, réunions) associant, en M2, inspecteur et responsable de stage, permettant ainsi de faire remonter des éléments utiles pour le conseil de perfectionnement.

Le choix de rester sélectif pour une meilleure réussite des étudiants en master CPE est posé, en tenant compte de la petite taille des effectifs actuels (en baisse) et des incertitudes sur les facteurs et les chances contribuant réellement à leur réussite.

L'équipe pédagogique réfléchit aux modalités de sélection des candidats, mais on peut douter que, au regard des attendus du premier groupe d'épreuves (écrites) du concours, le critère de la pratique soit, comme il est écrit, « le plus prédictif » et qu'une expérience préalable avec « lettre de recommandation » soit un facteur pertinent de recrutement.

Les modalités de contrôle des connaissances montrent un nombre élevé d'évaluations tant en M1 qu'en M2, et des modalités peu diversifiées, avec majoritairement des épreuves terminales en M1 et des devoirs maison en M2.

Actuellement la réorientation s'effectue à l'issue du M1. Une future passerelle vers le master de Sciences de l'éducation dès le deuxième semestre du M1 CPE est à l'étude.

Résultats constatés

Les effectifs réduits rendent les conclusions et les tendances difficiles à formuler. Il serait utile d'analyser sur plusieurs années, les taux de réussite au concours (éducation nationale et enseignement agricole), y compris en incluant des étudiants qui ne sont plus inscrits dans le master. Il serait également intéressant de prendre en compte l'insertion des étudiants de M2 (sans concours) dans le métier de CPE (contractuel dans le privé, etc.).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'articulation du master avec les ressources de la recherche et des apports spécifiques sur l'analyse statistique ou la recherche documentaire.
- Un ENT unique à l'usage de la communauté.
- Un pilotage concerté au sein d'une équipe pluridisciplinaire (conseil de perfectionnement et réunions d'évaluation associant les partenaires).

Principaux points faibles :

- L'absence de données sur le suivi des étudiants (taux de réussite au concours, taux d'échec, taux de redoublement, taux d'insertion professionnelle des non admis au concours, etc.).
- Le manque de lisibilité de l'offre M2 pour les étudiants de M1 n'ayant pas réussi au concours CPE.
- Le manque de précision des compétences communes et spécifiques à acquérir rattachées au métier de CPE dans la maquette.
- Une intégration du numérique insuffisante au regard des attendus du métier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe mène une réflexion sur les évolutions possibles dans un contexte d'incertitude lié à la réforme intervenant en 2020. La question d'un élargissement du vivier de recrutement se pose avec la redéfinition des critères de sélection à l'entrée en master.

La réussite au M1 et M2 MEEF-EE peut probablement être améliorée, notamment par un allègement et une diversification des modalités de contrôle des connaissances et la mise en place d'une « remise à niveau » dans les compétences attendues pour les épreuves écrites du concours.

Dans le prolongement de ce qui a été amorcé (orientation du M1 CPE en M2 de *Sciences de l'éducation*), le développement de passerelles (à double flux d'entrants et de sortants) et des mutualisations avec d'autres masters pourraient ouvrir des perspectives pédagogiques et une évolution des effectifs d'étudiants.

Une communication, s'appuyant sur une maquette plus explicite dans ses contenus et une formation plus « ouverte » dans ses finalités et débouchés, renforcerait la visibilité et l'attractivité du master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : PRATIQUE ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissements : Université Grenoble Alpes – UGA ; Université Savoie Mont Blanc - USMB

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention Pratique et Ingénierie de la formation, se décline en trois parcours à l'université Grenoble Alpes (UGA) :

- *Didactique des Sciences et Numérique* (DSN)
- *Apprentissage et Enseignement* (AE) à l'université Grenoble Alpes
- *Didactique du Français et des Langues* (DFL) à l'université Grenoble Alpes, qui a fermé en septembre 2018
- et un parcours à l'université Savoie Mont Blanc (USMB) *Enseignement et Surdit *

Seul le parcours *Enseignement et surdit * comprend les deux ann es de master, les trois autres n'offrent que la deuxi me ann e de master (M2). Cette mention s'adresse majoritairement   un public de formation continue.

Les parcours   l'UGA, visent l'acquisition de comp tences en ing nierie p dagogique et en formation de formateurs (scolaire ou p riscolaire). Ils visent aussi   conduire aux m tiers de la recherche dans les domaines de l' ducation et des apprentissages, de la didactique ainsi que dans celui du num rique pour l' ducation, l'enseignement et la formation.

Le parcours   l'USMB *Enseignement et surdit *, vise   pr parer le dipl me d' tat – en M2 – certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) du minist re des solidarit s et de la sant . Il vise aussi   acqu rir les comp tences attendues des enseignants sp cialis s, notamment en mati re de surdit .

Le dossier d'auto valuation est s par  en deux : d'un c t  les formations de l'UGA (DSN, AE) et de l'autre le parcours *Enseignement et surdit * port  par l'USMB.

ANALYSE

Finalit 

Pour les parcours   l'UGA : Les finalit s de la formation affichent une coh rence globale avec les intitul s des modules : acquisition de comp tences relatives   l'ing nierie p dagogique – y compris avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Elles recouvrent les outils et produits num riques pouvant  tre utilis s dans le cadre de l' ducation et de l'enseignement- et aux m tiers de la recherche dans les domaines de l' ducation et du *e-learning* (formation par internet). Le r pertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permet d'afficher les comp tences   acqu rir en lien avec la certification. Pour autant, les comp tences en formation de formateur n'apparaissent pas de fa on explicite dans l'intitul  des modules constitutifs de la formation dans les documents propos s.

Pour le parcours   l'USMB : Les intitul s des modules de formation sont en coh rence avec les objectifs de la formation qui sont de former des enseignants sp cialis s dans le domaine de la surdit . Ces objectifs

confirment l'articulation très forte de la formation avec le milieu professionnel – présence de nombreux stages – et l'acquisition de compétences. Cependant, la formation est présentée comme établie pour correspondre parfaitement au référentiel du métier de l'enseignant spécialisé en matière de surdité et le dossier ne comporte ni référentiel de formation, ni de supplément au diplôme spécifique.

Positionnement dans l'environnement

Pour les parcours à l'UGA : le parcours AE est présenté comme ayant des liens de complémentarité avec le master de Sciences de l'éducation de l'UGA au travers de deux unités d'enseignement (UE) mutualisées : le premier parcours vise les métiers de l'éducation nationale, tandis que celui de *Sciences de l'éducation* vise la formation dans d'autres contextes. Il est difficile d'apprécier le degré de complémentarité et de concurrence, aucune information sur cette autre mention de master n'est fournie. Des liens avec le Rectorat et l'Inspection académique permettent d'accroître la visibilité de la formation notamment auprès des établissements et des écoles : les titulaires du master peuvent valider leur mémoire dans le cadre de certificats de l'Éducation nationale pour la formation de formateur (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique et certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteurs ou de professeurs des écoles maître formateur), et inversement. Le lien avec la recherche apparaît bien institué : les enseignants sont issus pour la plupart des deux laboratoires d'adossés (le laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte et l'équipe des modèles et technologies pour l'apprentissage humain du laboratoire d'informatique de Grenoble).

Pour le parcours à l'USMB : ce parcours, du fait de la préparation en M2 du CAPEJS, semble être unique en France. Se voulant avant tout professionnel, l'articulation avec la recherche n'est pas une priorité : pas d'adossés à des laboratoires, pas de modules relatifs à la recherche. Cependant des mémoires en M1 et en M2 existent, mais ils ne donnent lieu à la délivrance d'aucuns crédits. Le lien avec le milieu socioprofessionnel est structurant : les étudiants, principalement en formation continue, proviennent exclusivement des organisations qui les emploient ou qui les parrainent. Celles-ci s'engagent à payer leur formation et c'est avec ces dernières qu'il y a conventionnement. On s'interroge toutefois sur le circuit financier qui est effectué par l'allocation de conseil pédagogique qui est versée aux établissements pour chaque stagiaire.

Organisation pédagogique

Pour les parcours à l'UGA : il n'y a pas de spécialisation progressive d'une année à l'autre de master, puisque la formation ne se situe qu'au niveau M2. Les enseignements entre les deux parcours de l'UGA sont fortement mutualisés (42 crédits ECTS communs). L'organisation pédagogique tient compte du public composé majoritairement d'enseignants en poste : les cours sont en majorité concentrés sur les mercredis, les vacances et deux soirs par semaine. Globalement, l'organisation pédagogique témoigne d'une certaine souplesse en vue d'une adaptation aux différentes situations : aide à la mise en place d'aménagement pédagogique pour les étudiants en situation de handicap, travail avec suivi individualisé en cas d'impossibilités dues à des raisons professionnelles pour certains cours, parcours possible sur deux ans. Le public relève majoritairement de la formation continue, mais il n'y a pas d'évocation de validation des acquis. La professionnalisation est présente à travers les stages qui se font soit en laboratoire, soit dans des structures de l'éducation nationale ou en lien avec cette dernière. Les enseignants de la formation relèvent majoritairement de l'INSPE et de quelques unités de formation et de recherche : la dimension professionnalisation du point de vue de l'intégration de professionnels en exercice – issus d'établissements de l'éducation nationale - dans la formation n'est pas visible. Un supplément au diplôme individualisé peut être remis à la demande de l'étudiant. Le numérique en tant qu'objet d'enseignement occupe une place importante dans la formation, en revanche, il est peu utilisé comme moyen pédagogique : seules six heures sont dispensées à distance ; hormis des enseignements utilisant l'anglais, il n'y a pas d'actions en lien avec l'international.

Pour le parcours à l'USMB : les enseignements en présentiel alternent avec les périodes en organisation ; 16 heures se font en *e-learning*. Il y a peu de connexions avec les autres parcours de la mention. Les processus de validation des acquis professionnels et personnels, validation des acquis de l'expérience et validation des études supérieures sont mentionnés, sans être décrits. Concernant le recrutement des apprenants sourds, une série de mesures est prévue pour leur venir en aide : le financement d'heures d'interprétariat en langue des signes, l'acquisition de logiciel spécialisé, la rémunération de preneur de notes, des quotas plus importants de photocopies. Dans la mesure où la formation ne s'adresse qu'à des professionnels, la question de l'international n'a pas été traitée : ni introduction de langue vivante dans la maquette, ni relations institutionnelles avec l'international.

Pilotage

Pour les parcours à l'UGA : l'équipe pédagogique est principalement constituée du personnel de l'INSPE de l'UGA ; seuls deux professionnels interviennent chacun pour six heures de formation. Les deux responsables de parcours participent aux réunions de bureau de l'INSPE. Des réunions avec les étudiants ont pour objet la préparation de l'année, le mémoire et la mise en stage. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement institué, mais des réunions bimensuelles du bureau où siège un représentant du rectorat, permettent de réguler le dispositif. Les étudiants n'interviennent pas de façon institutionnelle dans la régulation. À noter toutefois, le lancement d'une enquête de satisfaction auprès des étudiants, qui a reçu un très faible taux de retour. Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont accessibles aux étudiants. Toutefois, du fait de l'absence de maquette horaire, il est impossible d'apprécier l'équilibre volume horaire/crédits ECTS.

Pour le parcours à l'USMB : l'équipe pédagogique est diversifiée : elle est constituée de praticiens, de professionnels et d'universitaires en provenance de toute la France, qu'il est difficile de réunir. Un syllabus a donc été mis en place pour une meilleure coordination des enseignants. On regrette l'absence d'un tableau synthétique présentant l'ensemble de l'équipe. Un conseil pédagogique de 10 à 14 membres, constitué d'intervenants, de professionnels de structure d'accueil et d'un étudiant – dont la présence est difficile – prépare le programme annuel d'activités, les orientations pédagogiques, l'organisation de la formation et les stages. Prévu pour se réunir deux fois par an, ce conseil ne se réunit en réalité qu'une seule fois, compte-tenu de l'éparpillement géographique des membres. L'évaluation de la formation par les formés est informelle et passe par les délégués qui en font un retour oral.

Résultats constatés

Pour les parcours à l'UGA : l'effectif est stabilisé autour d'une vingtaine d'étudiants pour le parcours *Apprentissage et Enseignement*. En revanche l'effectif du parcours *Didactique des Sciences et Numérique* reste faible (autour de cinq inscrits) illustrant la difficulté pour ce parcours à trouver sa place. La question de l'insertion professionnelle ne se pose pas puisque les apprenants relèvent majoritairement de la formation continue.

Pour le parcours à l'USMB : les effectifs des deux années de master sont stables et satisfaisants pour un parcours de master qui a un recrutement relativement sélectif : un peu plus de la vingtaine pour le M1 et autour de la trentaine pour le M2. Les taux de réussite sont eux aussi satisfaisants pour les deux années : en moyenne 96,6 % sur quatre ans pour les présents aux examens du M1 et 80,3 % en moyenne sur quatre ans pour les présents aux examens de M2. La question de l'insertion professionnelle ne se pose pas, puisque les apprenants sont déjà en poste pour la plupart. En revanche, il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants titulaires du CAPEJS, qui exercent des fonctions d'enseignants spécialisés pour le public en situation de surdit .

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pertinence de l'offre de formation vis-à-vis des besoins du secteur professionnel
- Une synergie de chaque parcours avec un certificat de l'Education Nationale ou un diplôme d'Etat.
- Une reconnaissance au niveau national du parcours *Enseignement et surdit * apportant une réelle compétence additionnelle

Principaux points faibles :

- L'absence de M1 pour les deux parcours de l'Université Grenoble Alpes : *Didactique des sciences et numériques* et *Enseignement et apprentissage*.
- La faiblesse du lien avec la recherche pour le parcours *Surdit  et enseignement*.
- Un faible effectif des étudiants au parcours *Didactique des sciences et numériques*.
- L'absence de préoccupation de l'ouverture à l'internationale pour le parcours *Surdit  et Enseignement*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours *Didactique des sciences et numériques* peine à trouver son public, vraisemblablement en raison d'une spécialisation disciplinaire trop pointue. La perspective d'une mutualisation des deux parcours *Didactique des Sciences et Numériques* et *enseignement et Apprentissage* paraît de bonne augure tant pour les effectifs que pour la visibilité de l'offre de formation qui présentera alors un spectre plus large. Le maintien d'un M2 « suspendu » n'est pas conforme au cadre national des masters (qui comprend deux années). Le M1 serait donc à construire. L'affichage dans la maquette du futur parcours avec des modules dédiés à l'enseignement à destination des adultes et à la formation de formateurs pourrait consolider le positionnement de la formation dans ces domaines – tant du point de vue du reste de l'université que du public potentiel.

Le parcours *Enseignement et surdit * est une r ponse pertinente   un besoin de comp tences pour les enseignants d sireux de prendre en charge les publics en situation de surdit . Cette formation,   vocation nationale, m riterait davantage d'enseignements en *e-learning* pour toucher un public plus large. De m me, la finalisation de la fiche RNCP devrait l'ouvrir davantage   la prise en charge en mati re de formation continue. Un rapprochement avec un laboratoire d'adossement permettrait de mettre la formation en conformit  avec le cadre national des masters.

Enfin, l'unicit  de la mention devrait  tre questionn e au regard du manque flagrant d'interaction entre les parcours port s par l'UGA et par l'USMB. Si ce choix est fait, un conseil de perfectionnement unique devra, en outre, s'emparer de la prise en compte de l'avis des form s, en instituant une  valuation de la formation et des enseignements formalis e.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION –PREMIER DEGRÉ

Établissements : Université Grenoble Alpes - UGA ; Université Savoie Mont Blanc - USMB

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Premier Degré (1D)* du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, dispensée sur quatre campus (Grenoble, Valence, Bonneville, Chambéry) des Universités Grenoble Alpes (UGA) et Savoie Mont Blanc (USMB), a pour objectif de former des étudiants au métier d'enseignant de l'école primaire. Les concours d'enseignement, public ou privé, de l'Éducation nationale constituent l'insertion professionnelle principale des étudiants titulaires de ce master. Une deuxième année, sous la forme d'un parcours M2B est mise en place à l'attention des étudiants non lauréats du concours ou qui souhaitent s'orienter vers d'autres métiers à l'issue de leur première année de master.

Les enseignements se déroulent exclusivement en présentiel. La formation se déroule sur deux années et accueille, en seconde année, principalement, des stagiaires de l'Éducation nationale (titulaires du concours de professorat des écoles en formation en alternance à mi-temps).

ANALYSE

Finalité
Le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention premier degré (MEEF 1D)</i> se donne pour principal objectif de former des étudiants au professorat des écoles en s'appuyant à la fois sur le référentiel de compétences des enseignants et le cadre national des formations de niveau master. L'insertion professionnelle des étudiants montre que cet objectif est atteint dans plus de 70 % des cas six mois après l'obtention du master.
Positionnement dans l'environnement
Le master MEEF 1D engage une collaboration tripartite entre, d'une part, les deux universités Grenoble Alpes (UGA) et Savoie Mont-Blanc (USMB) et, d'autre part, le Rectorat de l'Académie de Grenoble. Il est fait mention d'un groupe de liaison qui implique le rectorat sans préciser le lien avec le Conseil d'école où les partenaires Rectorat/Direction des services départementaux de l'éducation Paris sont également présents, en tant qu'instance de régulation bimensuelle, visant à harmoniser les pratiques et surmonter les tensions de mise en conformité des pratiques en cohérence avec les maquettes et l'université. Dans l'autoévaluation il est souligné l'existence de chartes contradictoires entre l'UGA et l'USMB qui semblent traduire un manque d'harmonisation des pratiques et générer un traitement inégalitaire des étudiants entre les deux universités. La formation entretient, via l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), des relations pédagogiques avec les composantes des deux universités. Elle est adossée à une douzaine d'unités de recherche dont quatre UMR, ce qui représente environ 120 enseignants-chercheurs qui développent des recherches sur l'éducation et les apprentissages. Ces laboratoires sont principalement rattachés à l'UGA et plus

rarement à l'USMB (laboratoire interuniversitaire de psychologie entre UGA et USMB). Ceci favorise un adossement scientifique de haut niveau qui permet de proposer aux étudiants, se destinant au professorat des écoles, une formation à et par la recherche.

A l'instar des enseignements de culture commune mutualisés entre les trois mentions, une semaine des « Arts » et l'unité d'enseignement (UE) de recherche permettent de mixer des publics étudiants et personnels appelés à travailler ensemble au sein des établissements ce qui était une demande forte du cahier des charges ministériel.

Des stages à l'étranger sont proposés aux étudiants, ce qui constitue une ouverture intéressante. Le dossier présenté fait apparaître un partenariat entre l'Université d'Austin (USA) et l'USMB. Pour autant, la dimension internationale n'est pas significative et les échanges avec Austin se sont taris au cours des cinq dernières années.

Organisation pédagogique

Le master MEEF 1D ne comporte qu'un seul parcours qui partage avec les parcours *Second Degré* et *Encadrement éducatif* un cadrage commun concernant de l'UE de culture commune, ce qui constitue un effort d'organisation non négligeable. Outre les compétences du référentiel de compétences de l'enseignant, la formation s'attache au développement de compétences techniques (documentaires) et transversales (argumentation, esprit critique...).

L'INSPE affiche une politique d'aménagement des formations par des dispositifs de prise en charge des étudiants en situation de handicap (en lien avec le service handicap de l'université), des sportifs de haut niveau ou des artistes (principalement en M1, puisqu'en M2 le statut de stagiaire empêche toute adaptation). Une VAE est possible pour les stagiaires en reprise d'études.

La formation a mis en œuvre un test de positionnement en français et en mathématiques depuis la rentrée 2018 et utilise les résultats à ces tests depuis la rentrée 2019 pour la sélection à l'entrée en master MEEF 1D, afin de mieux accompagner individuellement les étudiants dans leur formation (mise en place d'un tutorat). Par ailleurs, face aux faibles effectifs d'étudiants issus de filières scientifiques, l'USMB propose en troisième année de licence, une UE transdisciplinaire de remise à niveau en mathématiques pour les étudiants des filières littéraires et sciences humaines et sociales. Ce dispositif n'est pas mis en œuvre à l'UGA qui n'envisage pas pour le moment de continuum en licence.

Les contenus de la formation sont classiques en raison d'une formation structurée par un concours dont le cadrage est national (aucun document annexe listant les UE). La ventilation des heures en cours magistral/travaux dirigés par UE ne figure pas dans le dossier. Les stages sont utilisés comme support dans certaines UE spécifiques pour éclairer la pratique (UE de culture commune) et développer la capacité d'analyse réflexive (analyse de situations, mémoire). Le dossier ne mentionne toutefois pas la mise en œuvre d'un tutorat mixte (université/Rectorat) comme le cadrage national l'exige, mais seulement un accompagnement à destination de chaque stagiaire. L'articulation entre le stage et le mémoire, l'implication du tuteur académique dans la réalisation du mémoire ne sont pas précisées.

Les étudiants et stagiaires sont sensibilisés à la recherche scientifique au moyen de quatre séminaires annuels (tout au moins sur le site de Grenoble) et à travers différentes UE disciplinaires, même si cet ancrage scientifique est présenté dans la perspective d'une meilleure articulation avec des problématiques éducatives de terrain. Les étudiants de première année reçoivent également une formation à la démarche scientifique à travers deux UE spécifiques et les stagiaires de seconde année sont amenés à rédiger un mémoire, dont le cahier des charges a été élaboré conjointement par les équipes pédagogiques de l'INSPE, des autres unités de formation et de recherche (UFR) ainsi que les formateurs académiques. On ne voit toutefois pas clairement la place de ces derniers dans la mise en œuvre du mémoire.

Les étudiants et stagiaires disposent d'un accès intranet de l'UGA (entrée unique). La formation bénéficie d'une plateforme pédagogique Moodle, depuis la rentrée 2018, ce qui facilite notamment l'accompagnement des étudiants à distance et l'accès aux supports pédagogiques des enseignants. Les étudiants sont formés spécifiquement à l'usage du numérique dans leur classe, en seconde année de master, et un bilan est en cours sur l'intégration du numérique dans les autres enseignements sur les deux années de master. Le développement du numérique concerne pour le moment davantage l'activité des enseignants pour les cours en ligne (*massive open online course* (MOOC)) et des enseignants-chercheurs (projets E-Fran et colloques en lien avec la Délégation académique au numérique éducatif).

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'INSPE et d'autres UFR rattachés aux différents laboratoires travaillant sur l'éducation et les apprentissages, d'enseignants du premier et second

degré, de cadres (statut et fonction non précisés) de l'Éducation nationale affectés à l'INSPE, de formateurs recrutés à mi-temps à l'INSPE (et mi-temps en établissement scolaire). Il n'est fait aucune mention du ratio de ces différents intervenants dans chaque UE, ce qui ne permet pas de juger de l'équilibre de cette équipe pluridisciplinaire.

L'INSPE a mis en œuvre plusieurs instances de pilotage pertinentes qui assurent une régulation et une volonté de cohérence dans un contexte territorial multi-sites. Ces instances se déclinent à l'échelle des différents sites et sont composées du responsable de mention 1D, responsables d'UE, responsables de sites et responsable scolarité 1D. Les étudiants sont impliqués dans le processus. Ils sont conviés à des réunions de délégués par site deux fois par an en présence du responsable de la mention 1D et des responsables d'UE. Chaque site réunit des comités de perfectionnement comprenant à parité des représentants étudiants, formateurs et personnels académiques. Une évaluation des enseignements par UE est déclarée mais sans précision (aucun document annexe fourni). Ces évaluations constituent une base de réflexion pour le comité de perfectionnement.

Résultats constatés

Le suivi des effectifs et de l'insertion sont réalisés par les universités sans harmonisation des données présentées, ce qui rend les comparaisons difficiles. Les étudiants du master MEEF 1D sont principalement des étudiants en formation initiale (seulement 10 à 15 % de formation continue en M1 et moins de 5 % en M2), ce qui correspond aux moyennes sur le territoire. Depuis 2015, les effectifs en M1 avoisinent les 350 pour l'UGA et la centaine pour l'USMB. Ils fluctuent en fonction de l'attractivité liée au nombre de places au concours. Les étudiants de M1 sont principalement issus des bacheliers de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes avec une majorité de femmes (plus de 80 %), ce qui correspond à la tendance nationale. Plus de 50 % des étudiants inscrits en M1 ou M2 étaient déjà étudiants de la même université l'année précédente. Le taux de réussite au master ainsi que le taux d'insertion professionnelle à six mois sont supérieurs à 70 % (sur la base des répondants aux enquêtes des observatoires des formations des universités). A la marge (moins de 10/an), certains étudiants poursuivent leurs études dans un diplôme d'université, dans un autre master et très rarement en doctorat (moins de un par an).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un adossement réel à la recherche dont les thématiques sont en lien avec la formation (éducation et apprentissages).
- Un pilotage fort qui s'exerce par l'intermédiaire de différentes instances de régulation et qui assure une cohérence au sein de la mention.
- Une formation qui allie enseignements communs entre mentions et enseignements spécifiques.

Principaux points faibles :

- Certaines règles contradictoires entre universités viennent rompre l'équité entre des étudiants et stagiaires d'une même académie.
- Un manque de réflexion sur la construction d'un véritable continuum de la licence à la post titularisation.
- Une intégration du numérique insuffisante au regard des attendus du métier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF 1D est construit sur la base du référentiel de compétences des enseignants. Il permet une professionnalisation progressive fortement ancrée dans la recherche.

Le suivi des cohortes par l'INSPE permettant d'avoir des données plus précises en matière d'insertion dans l'Éducation nationale fait actuellement défaut. La création d'un observatoire impliquant les présidences des deux universités, le Recteur, le directeur de l'INSPE ainsi que l'élaboration d'une convention visant à cadrer les engagements de chaque partenaire pourraient constituer des pistes à explorer pour assurer un traitement égalitaire des étudiants sur tous les sites des deux universités.

L'élaboration d'un continuum de la licence à la post-titularisation permettrait d'assurer un parcours de formation des étudiants en cohérence avec les finalités professionnelles et de réduire considérablement le taux de déperdition des candidats entre le M1 et le M2.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissements : Université Grenoble Alpes - UGA ; Université Savoie Mont Blanc - USMB

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré* (MEEF-2D) est constituée de 19 parcours (huit en arts, lettres, langues ; cinq en sciences humaines et sociales ; six en sciences technologie santé) impliquant les deux universités. Cinq parcours (anglais, lettres modernes, mathématiques, éducation physique et sportive et histoire-géographie) sont bi-localisés à Grenoble et à Chambéry.

Parmi ces parcours, trois sont dédiés à la formation des professeurs de lycée professionnel (USMB) et un à la formation des professeurs de l'enseignement technique (UGA) et ne sont proposés qu'en deuxième année de master (M2). Se rajoute, un parcours M2B qui consiste en un M2 aménagé en deux ans pour accompagner les étudiants ayant échoué au concours en première année de master (M1) vers la réussite. Le M2B permet également d'obtenir en un an le grade de master à une minorité d'étudiants (entre 1 et 2 %) qui se réorientent à l'issue du M1 vers une insertion professionnelle en dehors de l'Éducation nationale.

Ces formations sont proposées en formation initiale et en formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés et se rapportent au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation en vigueur. Les débouchés sur les métiers de l'éducation nationale sont la voie principale, voire exclusive. Cette difficulté se rencontre globalement à l'échelle de l'ensemble des formations délivrées par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation. (INSPE).</p> <p>Aucune information n'est donnée sur les formations délocalisées ou à distance en l'occurrence pour des étudiants assistants de langue à l'étranger sur un ou plusieurs semestres.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le travail avec le Rectorat qui est le partenaire principal en termes de débouchés et qui participe à la formation, est satisfaisant (conception des maquettes, participation à la formation et sa régulation via notamment le conseil de perfectionnement). Par ailleurs, les étudiants sont répartis sur plusieurs sites de formation sur l'ensemble du territoire, ce qui fait sens au vue des lieux de stage en responsabilité notamment.</p>

Concernant l'initiation à la recherche, les modalités exposées sont intéressantes et un effort particulier a été porté à ce point délicat (organisation de séminaires, d'une journée scientifique pour les formateurs). Les difficultés pour harmoniser les pratiques et les attentes en matière de mémoire, sont bien identifiées. La valorisation des mémoires de qualité est aussi un point fort. L'absence de laboratoire rattaché à l'INSPE n'est pas relevée comme un réel problème dans un environnement riche de chercheurs et de chercheuses issus des nombreux laboratoires voisins en lien avec l'éducation et les apprentissages. Pour autant, l'auto-évaluation proposée souligne la nécessité d'une implication plus importante des enseignants chercheurs en matière de suivi des mémoires des étudiants.

Il n'y a pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type et ne constitue pas un défaut. On peut s'étonner qu'il ne soit pas fait mention d'étudiants des disciplines linguistiques en ERASMUS.

Organisation pédagogique

Comme souligné dans l'autoévaluation, les maquettes reposent sur un cadrage national et répondent aux finalités de formation, à vocation professionnelle, fixées par les orientations ministérielles. La formation permet une entrée progressive dans le métier par le biais des stages. L'accompagnement de la prise de fonction et le calendrier semblent pertinents. En revanche, aucune évaluation par compétences n'est repérable.

Les cours de culture commune réunissent des étudiants des trois mentions de MEEF (premier degré, second degré, encadrement éducatif), ce qui constitue un effort d'organisation non négligeable. De même une semaine portée sur les Arts et l'unité d'enseignement de recherche permettent de mixer des publics étudiants et des personnels appelés à travailler ensemble au sein des établissements ce qui était une demande forte dans le cahier des charges ministériel, commun avec le premier degré.

Un dispositif d'aide à la réussite au concours est intégré dans la maquette sous la forme du parcours M2B. Cependant, la possibilité de valider le M2 en deux ans n'est pas argumentée.

La mention bénéficie d'un espace numérique de travail avec une entrée unique qui représente un effort d'intégration très important et facilitateur pour les étudiants en évitant ainsi la multiplication des plateformes pédagogiques, notamment pour les fonctionnaires stagiaires.

L'unité d'enseignement *Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement* ne devrait pas être compensable en M2 d'après les textes, mais cela n'est pas visible dans le règlement des études ou les modalités de contrôle des connaissances. Conscient de la place insuffisante donnée du numérique, les auto-évaluateurs reconnaissent la nécessité de travailler à son intégration au sein de tous les enseignements où cela est pertinent. Ceci se traduit par un manque de visibilité de l'innovation pédagogique en termes d'enseignement à distance par exemple.

Des procédures de validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels sont en place, ce qui constitue une possibilité intéressante.

Pilotage

La composition et la diversité des équipes sont conformes aux textes. On ne voit cependant pas de répartition détaillée des enseignants en fonction des diverses composantes. De même, aucun détail n'est donné sur l'équilibre universitaires/praticiens de terrain et leur complémentarité éventuelle. La liste détaillée des équipes pédagogiques n'a pas été fournie.

Toutes les instances nécessaires au bon fonctionnement et à la régulation de la formation ont été mises en place. L'auto-évaluation relève une implication insuffisante de certains étudiants et des personnels du Rectorat en retrait avec des sièges non pourvus.

En matière de pilotage, l'UGA dispose d'un observatoire des formations dont les données ne rendent pas compte des résultats au concours. L'USMB présente une enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés des cinq parcours bi-localisés. On peut s'interroger sur la pertinence de distinguer ce suivi des enquêtes de l'observatoire de l'UGA (enquête interne de la situation à un an).

Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont fournis, ils sont clairs et détaillés. Il n'y a pas d'évocation d'un suivi d'acquisition des compétences. Il n'y a pas davantage de précision sur la constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys qui semblent classiques.

Le devenir des étudiants ayant échoué aux concours, malgré l'aide en M2B, reste un champ à explorer.

Résultats constatés

Le recrutement, fait sur dossier, est sélectif et indépendant du nombre de places proposées dans chaque parcours. Les compétences et les connaissances développées lors des parcours antérieurs des candidats sont étudiées par une commission et doivent être en corrélation avec le projet et le parcours souhaité. A noter que la composition et l'organisation de la ou des commissions n'ont pas été mentionnées dans le dossier. Les M1 apparaissent comme assez attractifs avec 25 % en moyenne d'étudiants venant d'un autre établissement. À côté de cela, le nombre d'étudiants en formation continue est en baisse sur les trois dernières années (de plus de 11 à 2) tandis que le nombre d'étudiants en formation initiale est globalement stable depuis 2014.

Le dossier indique que les étudiants inscrits en M1 restent de plus en plus pour finaliser leur master. Paradoxalement les chiffres fournis révèlent un taux d'absentéisme aux examens important. Cette contradiction n'est ni relevée, ni analysée. Le taux de redoublement ou de réorientation en M1 (19,8 %) comme en M2 (17 %) est conforme aux formations similaires. Le taux de diplomation en M2 est plutôt faible : 51,3 %.

Les données chiffrées sur les résultats au concours sont peu voire pas explicites, et par conséquent sans analyse de liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours. On peut supposer que les candidats alternants en M2 ont réussi le concours par opposition aux non alternants. Les écarts entre les inscrits en M1 et les M2 alternants sont importants. Très peu de M1 semblent poursuivre en M2 en tant que non alternants, ce qui contredit le fait que les étudiants terminent le master quand ils l'ont commencé.

D'après l'observatoire de l'UGA, l'emploi à deux ans est élevé 89,6 % en 2016 et en adéquation avec le niveau et le diplôme. Un peu plus d'un diplômé sur deux reste dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucune information complémentaire n'est apportée sur les quelques 10 % de candidats en poursuite d'études hors thèse (enquête interne à un an). Ce taux s'élève à 60% dans l'enquête à six mois de l'USMB.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des instances de régulation en place.
- La présence d'un espace numérique de travail avec une entrée unique pour l'ensemble des acteurs.
- Une culture commune mutualisée en M1 induisant une mixité des publics étudiants intéressante.

Principaux points faibles :

- L'absence de visibilité en matière d'insertion professionnelle pour les titulaires d'un M2 non lauréats d'un concours.
- Peu de lisibilité des données chiffrées, et en particulier la réussite au concours.
- L'usage du numérique insuffisant au regard des attendus du métier.
- Une limite de l'adossement à la recherche, notamment pour le suivi des mémoires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La création d'un observatoire impliquant les présidences des deux universités, le Rectorat et la direction de l'INSPE pourrait constituer une piste à explorer pour assurer une harmonisation du suivi d'insertion des étudiants (lauréats du concours et non lauréats).

La réorientation de certains étudiants vers le master *Pratiques de l'ingénierie de la formation* gagnerait à être davantage valorisée et exploitée pour améliorer la situation des étudiants ayant échoué au concours. Des passerelles entre les mentions permettraient d'envisager un projet professionnel en dehors du champ de l'éducation nationale (collectivités territoriales, associations, etc.).

Un plus grand usage des outils numériques, comme Moodle, permettrait d'assurer un meilleur suivi des étudiants à distance au regard de la géographie des multi-campus, multi-sites, et multi-établissements de stage.

Le manque d'ouverture internationale qui existe dans la plupart des formations de ce type ne constitue pas un défaut. Pour autant, un dispositif d'échange et d'observation pourrait être proposé aux étudiants du parcours M2B qui effectuent le M2 en deux ans.

Enfin, la mise en place d'un continuum à partir de la deuxième année de licence (préprofessionnalisation) jusqu'à la formation des enseignants lors des trois années suivant la titularisation, pourrait favoriser un meilleur accompagnement des étudiants qui se destinent vers les métiers du professorat et de l'éducation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

DGD Formation
Bâtiment Pierre Mendès France
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9 - France

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Chrono : DGDFORM-040320-2
Affaire suivie par : Jean-François Redon
+33 (0)4 76 82 83 01
jean-françois.redon@univ-grenoble-alpes.fr

Objet : Observations relatives à l'évaluation du champ formation MEEF par le HCERES

Monsieur le Directeur,

L'université Grenoble Alpes et l'ensemble des équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports d'évaluation externe du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé. L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation et dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ces rapports.

Nous nous permettons d'apporter quelques éléments de précisions et de réponses sur les principaux points d'amélioration.

Rappels des éléments de gouvernance :

Une carte de formation 2016-2020 construite dans le cadre de 6 établissements

Une carte de formation évaluée dans le cadre de 4 établissements

Une carte de formation 2021-2025 en construction dans le cadre d'un établissement expérimental

Une équipe politique renouvelée en janvier 2020

Sur l'avis global :

Nous relevons une incompréhension importante concernant l'adossement des différentes mentions du master MEEF aux laboratoires du site. En effet, la mention PE n'est pas particulièrement adossée au LaRAC ou à l'équipe MeTHA du LIG, mais, comme la mention SD, à un ensemble de laboratoires du site. Les enseignants-chercheurs encadrant les mémoires de Master MEEF PE peuvent être rattachés à de multiples laboratoires (tels que SENS, le GIN, le LIDILEM, le LPNC, etc..). De fait, un vaste ensemble de laboratoires participent de l'adossement du Master MEEF, comme listé dans le dossier d'accréditation.

La mention EE est plus particulièrement adossée au LaRAC et au LPNC, du fait de sa spécificité.

Sur l'analyse détaillée :

Plusieurs erreurs de lecture ou incompréhensions sont relevées.

Il y a manifestement une erreur de lecture concernant la mention PE. En effet, le taux de réussite indiqué, proche de 90%, est la réussite au M1 et non la réussite au concours de recrutement des professeurs des écoles, qui est de l'ordre de 55% seulement. Cela a certainement une incidence sur la remarque qui est faite dans le rapport d'une bonne adéquation de la formation avec les objectifs visés. (Page 4, dernier paragraphe)

Il y a une autre erreur de compréhension concernant la cohorte des étudiants inscrits en M2B. En effet, ces derniers sont plus nombreux en mention PE qu'en mention SD (pour laquelle, dans la plupart des parcours, les effectifs de M1 sont relativement faibles, ce qui a pour conséquence que même en cas d'échec au concours, le nombre de candidatures en M2B reste limité). (Page 5, premier paragraphe)

Concernant l'environnement et l'adossement à la recherche, les UE dédiées recherche et les séminaires font partie des UE dites de culture commune. En conséquence, ils sont présents (et obligatoires pour les étudiants) dans les 3 parcours PE, SD et EE, et non dans la seule mention EE. (Page 5 deuxième paragraphe)

Il y a une incompréhension concernant les échanges avec l'étranger. Le partenariat avec l'Université d'Austin est un partenariat de l'INSPE-UGA et non un partenariat de l'USMB. Les formations se déroulant à Chambéry sont mise en œuvre conjointement par des personnels enseignants et enseignants-chercheurs de l'UGA et par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'USMB. Les étudiants inscrits à l'USMB bénéficient des mêmes opportunités d'études et d'échanges que les étudiants inscrits à l'UGA, pour les actions dont l'INSPE-UGA est porteuse. (page 5 deuxième paragraphe)

Désaccords sur l'interprétation

Concernant l'usage du numérique dans les formations, il est très présent à un niveau basique (présentation des enseignements, communication avec les étudiants et stagiaires, dépôt de documents sur des plateformes, dépôt des mémoires sur des plateformes dédiées...). Il est plus poussé dans certains parcours ou disciplines (langues, maths, physique-chimie, ...). Le développement du Moodle a été motivé par la demande des stagiaires que soit réduit le nombre des plateformes auxquelles ils devaient se connecter pour accéder à différents éléments de la formation (Alfesco, Chamillo, M@gistère), et par les difficultés que posaient les contraintes de sécurité bloquant l'accès des plateformes à certains formateurs (par ex. Chamillo inaccessible pour les enseignants de l'Académie, M@gistère inaccessible pour les enseignants de l'université). La plateforme Moodle résout cette double difficulté depuis la rentrée 2018. Les enseignants ont été formés à l'usage de cette plate-forme quelques mois auparavant, en Juin 2018. Pour autant, une remise à niveau et une amélioration de la maîtrise et de l'usage des outils numériques par l'ensemble des formateurs impliqués dans la formation est sans doute souhaitable. (page 5 troisième paragraphe)

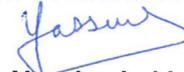
Concernant la sélection à l'entrée en M1 MEEF PE, elle est justifiée par le niveau des candidats à l'entrée plus que par la capacité d'accueil. En effet, une proportion significative des candidats au MEEF PE ne maîtrisent pas les prérequis pour la formation, et le taux d'échec au concours est élevé. (Page 5 dernier paragraphe)

Globalement, nous sommes d'accord avec les conclusions du rapport d'évaluation, notamment pour ce qui concerne la nécessité de construction du continuum de formation depuis la licence, pour les trois mentions orientant vers les concours de l'Éducation Nationale. Nous souhaitons toutefois souligner que la finalité de ces mentions n'est pas une préparation aux concours, mais bien une préparation aux métiers d'enseignant ou de personnel d'éducation.

Nous sommes également en accord total avec l'évaluation concernant les incohérences ou les difficultés relatives au manque de coordination ou d'harmonisation des pratiques entre les deux établissements universitaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président de l'UGA


Yassine Lakhnech



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)